



*Swietłana Niewzorowa*  
Université de Szczecin  
Pologne

## Sur les questions alternatives

### Alternative questions

#### Abstract

The paper examines an alternative question as a special type of an interrogative sentence. The alternative question is considered as an integral syntactic unit with a number of specific features. The main goal is to determine the place of the alternative question in the syntactic system of the French language, and also to analyze various structural and semantic models of this syntactic unit<sup>1</sup>.

#### Keywords

Interrogative sentence, disjunctive conjunction, metalinguistic analysis

## 0. Introduction

L'interrogation en tant que phénomène linguistique attire toujours l'attention des spécialistes. La phrase interrogative constituait à maintes reprises l'objet d'étude de nombreuses recherches dans différentes langues. Dans la linguistique moderne, on découvre à côté des grammaires modernes et écrits généraux sur la syntaxe, plusieurs travaux où cette unité syntaxique est étudiée selon l'approche communicative ou d'après sa caractérisation morphologique et syntaxique. Quelques analyses ont également été effectuées dans la perspective contrastive et dans le cadre de la grammaire comparée, afin d'étudier la phrase interrogative dans des systèmes linguistiques différents ainsi que de révéler les innovations et les similarités du phénomène en question dans les différents états d'une même langue ou dans des langues différentes mais issues d'une même famille<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Traduit par I.A. Ulitkin.

<sup>2</sup> On peut citer ici A. Borillo (1976: 15—39), B. Schlyter (1957: 99—115), B. de Cornuillier (1982: 87—109), J. Dąbrowska (1973), S. Fonvielle (2000: 51—82), A. Hiz (1978, édit.),

Pourtant, malgré un nombre impressionnant de travaux, la problématique de l'interrogation ne semble pas être étudiée de manière exhaustive. Ainsi, l'interrogation alternative ne trouve pas toujours sa place dans la plupart des grammaires classiques ni dans les ouvrages généraux sur la syntaxe française. Les chapitres consacrés à l'interrogation n'apportent aucune information sur la question alternative ou ne contiennent que des remarques fragmentaires sur l'unité syntaxique en question<sup>3</sup>. Le statut même de celle-ci et, par conséquent, sa place dans le système syntaxique du français restent incertains. Ne sont pas présentées non plus les descriptions systémiques des questions alternatives<sup>4</sup>. Il s'agit ici de leurs types, particularités d'organisation syntaxique et spécificités sémantiques.

Compte tenu de ce qui précède, dans la présente étude, on a pour but, dans un premier temps, de préciser la place de la question alternative dans le système syntaxique et, dans la suite, d'examiner diverses structures de cette unité en prêtant une attention particulière à leurs spécificités syntaxiques et sémantiques.

Dans l'analyse que l'on propose on se sert des postulats suivants en tant que points de départ :

- 1) la question alternative est une unité syntaxique particulière dont l'intégrité constitue son trait principal, contribuant à l'établissement de ses caractéristiques spécifiques structurelles et sémantiques ;
- 2) l'approche multidimensionnelle (structurelle, sémantique et fonctionnelle) à l'étude de la question alternative permet d'analyser son organisation grammaticale, son aspect sémantique et son orientation communicative dans leur totalité ;
- 3) la question alternative présente une unité de langue ainsi que de parole et ne fonctionne que dans l'intégrité de ses constantes et variables. Les constantes sont mises à la base du modèle de la question alternative et les variables sont utilisées dans la formation des variantes du modèle. Le modèle est fixé par la structure de la phrase, qui se manifeste dans la nature des composants, leur nombre, l'ordre et les types de relations entre eux. Les modèles mis en œuvre (des variantes) sont soumis à certaines contraintes.

---

C. Kerbrat-Orecchioni (1991), J. Milner (1973 : 19—39), M. Meyer (1981, édit.), *L'interrogation : Des marques aux actes*. In: «Travaux linguistiques de CERLICO», 1994, n° 7—8, Л.Г. Веденина (1991), С.В. Невзорова (2004), Р.-М. Гарсия-Риверон (1980), R. Carnicer (1972).

<sup>3</sup> Voir, par exemple, Wagner, Pinchon (1991 : 568—583, 615—620); Riegel, Pellat, Rioul (2005 : 387—401, 499—500).

<sup>4</sup> À titre d'exception, on trouve l'ouvrage de B. de Cornulier, *Effets de sens*, où l'auteur propose une analyse dissymétrique des questions alternatives.

## 1. Méthodologie et corpus

Pour cette recherche, on procède aux démarches suivantes :

- 1) l'analyse comparative qui permet de révéler la spécificité de l'interrogation alternative et de la délimiter des autres types d'interrogation, à savoir de l'interrogation totale et partielle ;
- 2) l'analyse sémantique et l'analyse fonctionnelle qui servent à éclairer les aspects de l'organisation formelle et sémantique d'une question alternative ;
- 3) les éléments de l'analyse transformationnelle (effacement, permutation, substitution) en tant que procédés complémentaires.

Le corpus a été constitué à partir des données tirées de dictionnaires et grammairies ainsi que de plusieurs textes littéraires (romans de G. Simenon, S. Japrisot, F. Vitoux, M. Cardinal, H. Troyat, M. Déon, M. Druon, Ch. Exbrayat, F. Sagan).

## 2. Réduction du système ?

Dans les références scientifiques sur l'interrogation, on ne dégage traditionnellement que deux types de questions : la question totale et la question partielle. La question totale porte sur l'ensemble du contenu propositionnel et appelle une réponse globale *oui* ou *non*. La question partielle ne porte que sur l'un des constituants de la phrase qu'elle appelle en réponse, on ne peut pas y répondre par *oui* ou *non*. En outre, la question partielle comporte nécessairement un terme interrogatif en tant que marque formelle spécifique. Or dans le français moderne sont très courantes les questions auxquelles les critères mentionnés ne peuvent pas être appliqués. Nous parlons ici des questions du type : *Préférez-vous la mer ou la montagne ?* Traditionnellement, de telles questions sont assemblées sous l'étiquette de « questions alternatives ». Cependant, jusqu'à présent, il reste peu clair si l'on est là en présence d'une interrogation totale ou partielle, ou bien s'il s'agit d'une interrogation tout à fait particulière. Les opinions des grammairiens sur ce sujet sont vraiment très différentes.

Selon le point de vue le plus connu (comme on l'a mentionné plus haut), il convient de distinguer deux types fondamentaux : la question totale et la question partielle, la question alternative étant une forme généralisée de la question totale. Conformément à cette thèse, la question *Préférez-vous la mer ou la montagne ?* présente, en fait, la coordination par *ou* alternatif de deux questions totales : *Préférez-vous la mer ou (préférez-vous) la montagne ?* Autrement dit, il s'agit ici d'une question totale double où le second terme est abrégé par perte de ses éléments *préférez-vous*.

Dans la linguistique moderne, il existe aussi « la théorie alternative des questions totales » suivant laquelle il n'y a que deux sortes de questions, à savoir : les questions partielles et les questions alternatives. Quant aux questions totales, elles sont réduites aux questions alternatives et ne sont que des formes abrégées obtenues par ellipse ou suppression syntaxique de *ou non*. Par exemple, la question totale *Est-ce un garçon ?* revient au même que la question alternative *Est-ce un garçon ou non ?*<sup>5</sup>.

On essaie parfois de considérer la question alternative comme une question partielle fermée qui propose une liste de réponses attendues, voire comme une question-tag<sup>6</sup>.

Dans la *Grammaire méthodique du français*, la question alternative s'analyse en tant que structure intermédiaire entre la question totale et question partielle. Cette opinion s'appuie sur le fait que la question alternative englobe les traits propres tant aux questions totales que partielles. D'une part, l'unité en question ressemble beaucoup à une question totale double, mais, d'autre part, « elle demande, comme la question partielle, d'assigner une valeur particulière à une variable dont certaines valeurs sont déjà prévues » (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399). Ainsi, dans la question partielle *Que préférez-vous ?*, la variable représentée par *que* peut prendre de nombreuses valeurs, tandis que dans la question alternative *Préférez-vous la mer ou la montagne ?*, les valeurs possibles de la variable sont réduites à deux termes alternatifs *la mer / la montagne*. Les auteurs proposent aussi d'opposer les questions alternatives simples aux questions alternatives polaires, dont les deux termes sont antithétiques (positif / négatif). Cette opposition est illustrée par les exemples qui suivent :

*Est-ce une vipère ou (est-ce) une couleuvre ?* — question alternative simple ;  
*Est-ce une vipère ou n'est-ce pas une vipère? / ou non ? / ou pas ?* — question alternative polaire (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399).

L'étude critique des références permet de découvrir d'autres analyses où les questions alternatives sont traitées dans le cadre de l'interrogation disjonctive. Par exemple, dans le *Manuel de la grammaire française*, on parle de l'interrogation disjonctive qui s'oppose à l'interrogation totale. La différence entre ces deux types consiste en ce que, dans l'interrogation totale, on a affaire à une interrogation binaire qui n'exprime qu'un seul des deux pôles, le pôle inexprimé étant toujours l'opposé du pôle exprimé, alors que dans l'interrogation disjonctive les deux pôles sont logiquement indépendants, donc l'un et l'autre doivent être exprimés. À l'intérieur de l'interrogation disjonctive, on dégage deux types de questions : les alterna-

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur la « théorie alternative » voir Cornulier (1982 : 55).

<sup>6</sup> Voir *Interrogation (linguistique)*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation\\_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_(linguistique)) (consulté le 5 février 2018).

tives spécifiées qui peuvent être corrélées avec les questions alternatives simples, et les alternatives opposées qui peuvent être corrélées avec les questions alternatives polaires<sup>7</sup>. Il est à noter pourtant que les informations, d'ailleurs peu détaillées, sur les unités qui nous intéressent ne sont pas très cohérentes : elles se présentent sous deux rubriques différentes — *L'interrogation : l'interrogation disjonctive* et *Coordination : OU — interrogation disjonctive*. On ne voit donc pas clairement la place que les questions alternatives occupent dans le système syntaxique du français.

Notons toutefois que les interprétations évoquées semblent quelque peu simplistes et ne sont donc pas satisfaisantes : elles aboutissent à la réduction non justifiée du système des phrases interrogatives, n'offrent pas de définition claire des questions alternatives et ne décrivent pas de façon précise leur typologie.

Les réflexions les plus adéquates sur les questions alternatives sont proposées par Benoît de Cornulier. Selon lui, « les questions alternatives proprement dites ne sont qu'une espèce particulière de la classe plus générale de ce qu'on peut appeler les questions disjonctives » (Cornulier, 1982 : 103). Le chercheur constate qu'il y a des questions disjonctives qui possèdent la présupposition d'alternative et des questions qui ne l'ont pas. Pour cette raison, il convient de différencier les questions disjonctives alternatives et non alternatives. « Une question disjonctive est "alternative" s'il est présupposé qu'une et une seule des propositions qu'elle met en question est vraie ; sinon, elle est "non alternative" » (1982 : 103). La présupposition alternative est donc conçue en tant que trait pertinent distinctif des questions alternatives. Poser une question alternative, d'après B. de Cornulier, « revient à demander d'extraire celles des propositions alternativement mises en question qui est vraie » (1982 : 92). Une question alternative du type *P ou Q ?* est définie par le chercheur comme « formée de succession de deux questions élémentaires, l'une parfaitement claire *P ?* et l'autre elliptique *ou Q ?* ; ce qui n'est pas représenté dans *ou Q ?* est le premier membre *x* de la disjonction *x ou Q ?* » (1982 : 88—89). Dans son ouvrage, l'auteur met également en évidence l'intégrité sémantico-pragmatique de l'unité en question. Il indique que le dernier membre d'une question alternative est pragmatiquement « greffé » au précédent et précise que « certaines questions alternatives sont présentées et perçues par les locuteurs comme faites d'un seul bloc ». L'intégrité d'une question alternative est aussi confirmée par son intonation conclusive « qui contribue à indiquer que l'alternative est épuisée et que c'est au questionné à répondre » (1982 : 92—93). En outre, B. de Cornulier fait remarquer quelques particularités de l'organisation syntaxique des questions soumises à l'analyse.

Dans notre étude, la question alternative est conçue comme une question à part, différente tant de la question totale que partielle. C'est une unité syntaxique intégrée qui recourt à des moyens morphologiques et syntaxiques particuliers,

<sup>7</sup> Voir *Manuel de la grammaire française*, <http://gabrielwyler.com/page511.html> (consulté le 5 fevrier 2018).

à une intonation spécifique et offre un sens complet d'une question qui appelle une réponse. Il apparaît ainsi qu'il n'y a pas de raisons objectives pour une réduction drastique du système de phrases interrogatives qui est, au contraire, bien développé et hiérarchisé dans le français contemporain. Il comporte trois types fondamentaux — question totale, question partielle et question alternative — dont chacune a ses particularités.

### 3. Le lien disjonctif et la disjonction logique : corrélation des notions

On sait que, dans une question alternative, n'est possible qu'un seul type de liens sémantiques, à savoir le lien disjonctif exprimé par *ou*. Or la nature de ce lien ainsi que les variétés sémantiques qu'il acquiert sous l'influence du contexte ne sont pas toujours bien étudiées et nécessitent donc des éclaircissements. La résolution de ces problèmes semble pourtant s'avérer utile dans la description systémique des questions alternatives.

Pour déterminer la nature du lien dans la question alternative, reportons-nous à l'analyse de corrélation entre la catégorie grammaticale « lien disjonctif » et la catégorie logique « disjonction ». Une telle étude permet, d'une part, d'identifier les variétés de la relation disjonctive qui apparaissent entre les termes (syntagmes ou propositions) mises alternativement en question et, d'autre part, d'établir leur correspondance aux types de disjonction logique. Cette approche est justifiée par le fait que le lien disjonctif aussi que la disjonction logique servent à désigner la relation disjonctive entre les termes coordonnés. Mais malgré la communauté qu'on observe dans leurs structures sémantiques (il s'agit ici de la présence du choix nécessaire ou possible), ces deux catégories ne sont point identiques.

La disjonction logique se traduit par l'opérateur *OU* (*OU logique*) et ses corrélats qui relient deux notions ou deux propositions. Traditionnellement, on distingue deux types de disjonction :

- la disjonction exclusive où la proposition  $P \vee Q$  (se lit « *P ou Q* ») veut dire qu'une et une seule des propositions est vraie, mais pas les deux à la fois ;
- la disjonction inclusive où la proposition  $P \vee Q$  traduit que l'une ou l'autre des propositions *P* et *Q* est vraie, ou les deux à la fois.

Dans la grammaire, le lien disjonctif est généralement traité comme un lien entre deux ou plusieurs termes (syntagmes, propositions) logiquement associables, voisins ou opposés de sens et forcément coordonnés par *ou* disjonctif indiquant une alternative.

La diversité des approches de l'analyse de la corrélation entre le lien disjonctif et la disjonction logique fait preuve de la complexité du problème. Les points de

vue disponibles actuellement dans les références scientifiques divergent beaucoup et, parfois, sont même diamétralement opposés. Les uns proposent d'identifier la valeur du lien disjonctif à celle de la disjonction exclusive, les autres se prononcent pour l'équivalence du lien disjonctif et de la disjonction inclusive. Ne sont pas rares les travaux où l'on cherche à corréler le contenu du lien disjonctif avec les deux types de disjonction logique. Il y a finalement ceux qui trouvent toutes les opinions erronées parce qu'elles résultent de l'application des concepts logiques à la langue et, par conséquent, ne sont pas en pleine conformité avec l'intuition langagière ni reflètent non plus les représentations qui existent dans la langue. On n'a donc aucun fondement pour rendre la valeur du lien disjonctif aux disjonctions exclusive ou inclusive<sup>8</sup>.

On pense que la thèse la plus objective est celle selon laquelle la corrélation du lien disjonctif à la disjonction exclusive ou inclusive dépend de la compatibilité des termes coordonnés par *ou*. Le lien disjonctif est de nature exclusive dans les structures aux termes non compatibles. La compatibilité des termes coordonnés conditionne la nature inclusive du lien disjonctif. Complétons ici que, d'habitude, la compatibilité se détermine par l'adjonction d'un composant « unificateur » qui permet de joindre deux alternatives (*P* ou *Q*, ou *P* et *Q* à la fois)<sup>9</sup>.

En ce qui concerne les questions alternatives, dans leur majorité elles n'acceptent aucun composant unificateur ; le lien disjonctif y est, de préférence, de nature exclusive et constitue le trait distinctif de ce type de structures.

- (1) *Tu entres ou tu sors ?*
- (2) *Est-il mort ou n'est-il pas mort ?*
- (3) *Viendra-t-il ou non ?*
- (4) *Me rembourseras-tu, oui ou non ?*
- (5) *Tu te décides ou quoi ?*
- (6) *(Qui la soignera ?) Est-ce vous ou moi ?*

D'autre part, il convient de signaler les questions alternatives dont les composants sont compatibles et où le lien disjonctif acquiert un caractère inclusif. Les structures de ce type sont, d'ailleurs, peu nombreuses.

- (7) *Tu veux du café ou du thé ?*
- (8) *Alors, qu'est-ce que tu fais, ou qu'est-ce que tu comptes faire ?*<sup>10</sup>

<sup>8</sup> Voir, par exemple, Са́нников (1990 : 58).

<sup>9</sup> Une remarque semble ici nécessaire : la notion de *compatibilité* n'a pas de traitement univoque. Elle se détermine, selon les uns, par la présence obligatoire d'une implication explicite ou implicite (appelée aussi la présupposition alternative) et, selon les autres, par l'indifférence du choix — que ce soit *P* ou *Q* ou *P* et *Q* à la fois.

<sup>10</sup> Certains chercheurs refusent d'attribuer à pareilles structures syntaxiques le statut de question alternative, car on n'y voit aucune implication explicite ou implicite (présupposition alternative).

L'étude du corpus aboutit à la conclusion que la compatibilité des composants dans la question alternative est conditionnée non seulement par l'adjonction d'un composant unificateur, mais aussi par les types sémantiques de relation disjonctive entre les termes coordonnés. D'ici vient l'idée que la nature du lien disjonctif (exclusive / inclusive) trouve son reflet dans les variétés sémantiques de relation disjonctive. Il est alors tout à fait naturel que dans les questions alternatives au lien exclusif se manifestent des relations disjonctives différentes de celles que l'on observe dans les questions alternatives au lien inclusif.

Pour découvrir de façon plus ou moins objective la variété des relations sémantiques possibles dans les questions alternatives<sup>11</sup>, il est raisonnable de présenter ici une brève analyse lexicographique de *ou*<sup>12</sup>. Dans la plupart des dictionnaires, grammaires ou ouvrages sur la coordination, le nombre de sens possibles de *ou* est traditionnellement réduit à trois valeurs de base, celles d'exclusion, d'alternance et d'explication. Les autres significations, bien fréquentes dans les contextes, ne sont même pas évoquées<sup>13</sup>. L'étude effectuée permet de hiérarchiser les valeurs de *ou* de la manière suivante : la valeur générale d'alternative comprend les valeurs spécialisées exclusive (ou d'alternative exclusive) et inclusive (ou de disjonction non-exclusive)<sup>14</sup>. Notons que cette division ne reflète que l'une des oppositions générales au sein de la relation disjonctive. Chacune des valeurs spécialisées peut, à son tour, avoir toutes sortes de nuances supplémentaires.

Ainsi, avec une valeur exclusive, *ou* marque :

- une alternative dont l'un des termes entraîne l'exclusion de l'autre, en particulier dans un dilemme ;

(9) *L'un ou l'autre sera vainqueur.*

- une équivalence entre deux ou plusieurs suppositions différentes et/ou opposées, mais ayant la même conséquence exprimée par la proposition principale ;

(10) *Qu'il ait tort ou qu'il ait raison, il vous doit ses excuses.*

---

Selon eux, il ne s'agit que de simples questions disjonctives non alternatives. Pour plus de détails voir, par exemple, Cornulier (1982 : 103); Падучева (1964 : 145—148).

<sup>11</sup> B. de Cornulier dit que « les relations sémantiques possibles entre membres d'une alternative sont inépuisables » (voir Cornulier, 1982 : 109).

<sup>12</sup> On se reporte à l'étude de *ou*, vu que cette conjonction sert de marque formelle structurale de toute question alternative.

<sup>13</sup> Voir, par exemple, Antoine (1959); Grevisse (1993); *Grand Larousse de la langue française* (1986); Hobaek Haff (1985); *Nouveau Dictionnaire Pratique Quillet* (1974); *Petit Larousse illustré* (1979).

<sup>14</sup> Une valeur exclusive signifie une alternative où la vérité de l'un des termes conjoints exclut celle de l'autre ; une valeur inclusive marque une alternative où la vérité de l'un n'exclut pas nécessairement celle de l'autre. On est donc encore une fois en présence de la corrélation qui existe entre le lien disjonctif et la disjonction logique.

— un risque, une conséquence forcée voire un avertissement, une menace ;

(11) *Taisez-vous ou alors je me fâche.*

La valeur inclusive de *ou* englobe les nuances sémantiques suivantes :

— une équivalence plus ou moins exacte, un choix terminologique entre deux dénominations d'une même réalité ;

(12) *La bête à bon Dieu ou coccinelle.*

— une précision, une explication, le plus souvent renforcée ;

(13) *Il a du courage, ou mieux, de l'audace.*

— une évaluation approximative, notamment par deux numéraux ;

(14) *Il a dix ou onze ans.*

— l'indifférence entre deux ou plusieurs éventualités ;

(15) *Il lui était parfaitement égal d'être ici ou là, parti ou revenu.*

— une alternance ou une succession dans le temps<sup>15</sup> ;

(16) *Ou il se taisait, ou il se réfugiait dans sa colère, ou il remettait à plus tard la décision.*

Il convient de noter que les valeurs évoquées sont différentes de celles que *ou* réalise au niveau d'une question alternative : l'interrogation influence directement le caractère du lien disjonctif et fait apparaître les relations disjonctives spécialisées qui ne s'avèrent pas identiques aux relations disjonctives formées dans une phrase assertive.

Ainsi, dans une question alternative, on n'arrive pas à dégager les relations d'alternance ni d'équivalence ; ne sont pas non plus propres à l'unité en question les relations d'évaluation approximative ni de succession dans le temps. Les relations qui s'installent entre les constituants expriment :

— une alternative dont l'un des composants exclut nécessairement l'autre ;

(17) *Je reste dans la voiture ou je viens avec vous ?*

(18) *Tu blagues ou quoi ?*

---

<sup>15</sup> Les relations sémantiques réalisées par la conjonction disjonctive dans la phrase assertive sont traitées dans Nevzorova (2012 : 241—251).

- un choix entre deux ou plusieurs suppositions dont toutes sont possibles, mais une et une seule est conforme à la réalité ;

(19) *Cette coïncidence est-elle de bon augure, ou est-ce une moquerie du Destin ?*

- une conséquence forcée ou un avertissement ;

(20) *Vous venez sans faire d'histoire tous les deux ou j'appelle mon chauffeur ?*

- une précision ou une réunion, un assemblage.

(21) *Qu'est-ce que nous savons ou qu'est-ce que nous devinons de lui ?*

Complétons que les relations d'alternative, de choix nécessaire, de conséquence forcée sont inhérentes aux questions alternatives au lien exclusif, tandis que la relation de précision est typique aux questions alternatives au lien inclusif. On le voit, les types de disjonction logique trouvent leurs correspondances dans une gamme de variétés sémantiques de relation disjonctive. Cependant, la catégorie grammaticale s'avère plus vaste et plus profonde d'après son volume que la catégorie logique. Cette extension est due au chevauchement des nuances sémantiques supplémentaires du lien disjonctif et des sèmes de base de la disjonction logique.

## 4. Modèles sémantico-structurels

Les questions alternatives sont hétérogènes dans leurs caractéristiques quantitatives et qualitatives. Pour cette raison, procédons à une analyse détaillée de chacun des sous-types identifiés.

### 4.1. Les questions alternatives « exclusives »

Dans « les questions dans lesquelles la conjonction **ou** marque une alternative », la relation disjonctive a une valeur d'exclusion mutuelle : la vérité de l'un des termes conjoints exclut nécessairement celle de l'autre. Cette variété sémantique de la relation générale disjonctive exprime le plus adéquatement le contenu de la disjonction exclusive, sans la superposition de tout sème supplémentaire, car la conjonction *ou* garde ici sa valeur invariante de base<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Dans quelques grammaires du français et certaines recherches, ce type de question est appelé « question alternative polaire » (voir, par exemple, Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 399 ; Cornulier, 1985 ou 1982 : 55—109).

En ce qui concerne l'organisation syntaxique, des structures diverses se rencontrent<sup>17</sup>. Elles s'organisent selon deux modèles :

- 1) par la succession des questions totales,
- 2) par la coordination de question totale et partielle.

Chacun des modèles a ses particularités.

Les structures des questions formées d'après le premier modèle se caractérisent par la répétition des composants. La répétition a lieu lorsque le contenu du premier composant de la question alternative est repris à la forme négative dans l'autre :

- (22) *Est-il mort ou n'est-il pas mort ?*
- (23) *Vous comprenez ce que je dis ou vous comprenez pas ?*
- (24) *Alors, il était impuissant ou pas ?*
- (25) *Eh bien, elle lui a téléphoné ou non ?*

Il est à remarquer que les structures syntaxiques en question ont le plus souvent des formes abrégées. La réduction se réalise de différentes façons. D'habitude, on a affaire à l'effacement de quelques termes dans le second composant comme dans (23) et (24), ou au remplacement global du second composant par un terme unique, comme dans (25). Une remarque mérite de l'attention : pourquoi dans (24) nous parlons de l'effacement des termes et dans (25) du remplacement global ? Cette distinction s'explique par ce fait que *non* est de nature prédicative et a donc une fonction propositionnelle, car il peut servir de réponse à une question posée. *Pas*, au contraire, n'a jamais d'emploi autonome et, par conséquent, ne couvre pas le contenu entier de la question précédente, mais représente la version négative du prédicat de celle-ci : *Alors, il était impuissant ou pas (impuissant) ?*

Les questions avec la formule *oui ou non* constituent une autre variante structurale :

- (26) *Allez-vous vous mettre au travail, oui ou non ?*<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Certains romanisants discernent, du point de vue syntaxique, les questions alternatives simples dans lesquelles *ou* coordonne les termes, et les questions alternatives complexes dans lesquelles *ou* joint les propositions. Il s'agit ainsi de l'opposition fondamentale « phrase simple » / « phrase complexe ». Pourtant, dans les questions alternatives, il convient de tenir compte de la nature complexe du chevauchement intrinsèque : interrogation / lien disjonctif / structure syntaxique. Toute question alternative peut donc être conçue en tant que structure syntaxique abrégée et poser, par exemple, les questions *Est-ce un garçon ou une fille ? Est-il grand ou petit ?* revient à poser les questions *Est-ce un garçon ou (est-ce) une fille ? Est-il grand ou (est-il) petit ?* dans lesquelles on est en présence de la perte des éléments verbaux dans le deuxième composant. Pour cette raison dans notre analyse, nous ne parlons que des questions alternatives formées par la succession des questions élémentaires.

<sup>18</sup> Le statut des questions de ce type est contesté : on les qualifie de questions métonymiques, délocutives ou intermédiaires entre la question totale et alternative.

La spécificité de pareilles questions consiste en la présence de l'anaphore<sup>19</sup>. La structure s'avère segmentée en deux parties : la seconde formée par *oui ou non* ? renvoie au contenu sémantique de la première. En fait, la formule elle-même — *oui ou non* ? — ne constitue pas une question alternative<sup>20</sup> et n'a de sens que dans le contexte de la question précédente qui sert d'élément à valeur référentiel. Ainsi, la question (26) dans sa variante sémantiquement étendue peut être représentée comme suit : *Allez-vous vous mettre au travail ou n'allez-vous pas vous mettre au travail* ? La position finale de *oui ou non* ? est la plus typique, mais pas la seule possible. On découvre les structures avec *oui ou non* ? placé à l'intérieur de la question élémentaire :

- (27) *Bon sang, allez-vous me dire, oui ou non, ce que vous fichez à Marseille ?*  
 (28) *Étais-je, oui ou non, véritablement en danger ?*

Ajoutons que ces questions sont très affectives du point de vue stylistique et servent à manifester indirectement une demande plus pressante, voire l'impatience du locuteur.

En allant plus loin, notons le trait distinctif suivant des questions analysées : l'emploi régulier des antonymes complémentaires, converses ou occasionnels.

- (29) *Est-ce un garçon ou une fille ?*  
 (30) *J'allais dans le Midi ou j'en revenais ?*  
 (31) *C'est vrai ou c'est faux ?*  
 (32) *Je reste dans la voiture ou je viens avec vous ?*  
 (33) *Tu parles ou je parle ?*

Les questions formées d'après le deuxième modèle, c'est-à-dire par la coordination de question totale et partielle, sont assez nombreuses et courantes, mais plutôt propres au langage familier. En ce qui concerne leurs structures, elles sont dissymétriques, d'où découlent plusieurs restrictions syntaxiques. Tout d'abord, c'est l'ordre fixe de composants : une question élémentaire partielle figure à la fin d'une question alternative, et à la fin seulement.

<sup>19</sup> L'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte. La relation anaphorique peut évidemment exister à l'intérieur d'une phrase, le plus souvent complexe (Riegel, Pellat, Rioul, 2005 : 610).

<sup>20</sup> B. de Cornulier précise que « malgré l'apparence, *oui ou non* ? n'est pas une question alternative polaire ; elle n'a l'air d'une question alternative parce qu'elle enferme l'interlocuteur dans un choix de réponses dont les valeurs sont contradictoires. Elle constitue un questionnement encore plus contraignant qu'une question alternative ordinaire, puisqu'elle contraint non seulement le sens, mais la forme des réponses (choix entre deux mots) et écarte ainsi d'avance toute formulation peu claire ou ambiguë » (Cornulier, 1982 : 97).

- (34) *Tu charries ou quoi ?*
- (35) *Il est fou ou quoi ?*
- (36) *Une blague ou quoi ?*

La succession inversée est exclue<sup>21</sup>. Le contenu sémantique d'une telle question peut être représenté de la manière suivante : *Ta réponse est oui ou quelle est ta réponse ?* (Cornulier, 1985 : 179). De plus, il faut noter la simplicité structurelle des composants. Dans tous les cas, on aperçoit la coordination ou d'une phrase de base et d'une phrase nominale à un terme (c'est le cas de (34) et (35)), ou bien la coordination de deux phrases nominales (c'est le cas de (36)). Les contraintes évoquées rendent ces questions fort marquées du point de vue stylistique et contribuent beaucoup à leur rangement dans la catégorie de clichés syntaxiques<sup>22</sup>.

Un autre type sémantico-structurel englobe « les questions où les relations entre les composants traduisent la nécessité d'un choix entre deux ou plusieurs suppositions possibles ». Les hypothèses portent sur les événements différents par rapport auxquels le questionné n'a pas d'informations précises, mais sait qu'une et une seule est conforme à la réalité (nous l'avons mentionné ci-dessus). L'examen de la plupart de ces questions permet de parler de leurs traits spécifiques pertinents. On a, d'ordinaire, affaire à la succession des questions élémentaires totales à l'inversion systématique du sujet qui se réfère régulièrement à la troisième personne.

- (37) *Est-il souffrant ou a-t-il eu peur ?*
- (38) *Lui était-elle devenue sympathique ou s'efforçait-il à la courtoisie pour épargner la susceptibilité de Patrice ?*

Cette particularité du type en question détermine sa zone d'emploi : il est utilisé, de façon préférentielle, dans le monologue intérieur. En outre, une nuance complémentaire qui se superpose à la relation générale disjonctive peut être renforcée par des indices morphologiques et/ou lexicaux (l'emploi des verbes conjugués aux formes du conditionnel ou/et l'utilisation des adverbes modaux).

- (39) *Tuerait-il Paulin pour venger Marius et Barnabé ou obéirait-il aux ordres reçus ?*
- (40) *Était-il vraiment plus froid que la veille, ou était-ce l'impression que sa voix faisait au téléphone ?*
- (41) *Peut-être n'y ont-ils pas pensé ou se sont-ils dit qu'on ne déterminerait pas la nature des tâches ?*

<sup>21</sup> Comme l'indique B. de Cornulier, « selon la définition dissymétrique de question alternative, \*Quoi ou tu charries ? devrait signifier *Quoi ? si non-(...), tu charries ? ; si non quoi ?* » (Cornulier, 1982 : 93).

<sup>22</sup> Cette idée apparaît explicitement dans *Le bon usage* de M. Grevisse.

La suite de questions totales peut former «une question alternative où la conjonction disjonctive marque une conséquence forcée» voire un avertissement. La question élémentaire placée en tête est implicitement associée à un ordre (une demande) et le contenu de la question qui succède contient l'indication de la conséquence possible en cas de sa non réalisation. Ce sont les relations de la motivation « inversée » qui s'établissent ici entre les composants.

(42) *Vous venez sans faire d'histoire tous les deux ou j'appelle mon chauffeur ?*

Une variante structurelle où le second composant a la forme d'une question indirecte est bien courante.

(43) *Vous me les donnez ou si je fouille vos affaires ?*

Dans ces questions, la valeur spécifique de relations disjonctives implique certaines contraintes de nature morphologique ainsi que syntaxique. En premier lieu, c'est l'usage préférentiel, dans le premier composant, du pronom de la 2<sup>e</sup> personne en fonction du sujet. En outre, celui-ci n'est jamais inverti : l'interrogation est marquée par la seule intonation ou le tour *est-ce que*, c'est-à-dire par les procédés stylistiques plus expressifs que l'inversion. En ce qui concerne le deuxième composant, le sujet y est régulièrement exprimé par le pronom de la première personne dont l'inversion dépend d'un facteur stylistique. La deuxième spécificité porte sur les formes temporelles des verbes-prédicats. Ces derniers sont toujours au présent ou futur chargés de valeurs modales associées à l'avenir. Des procès projetés dans l'avenir sont envisagés avec une certaine part d'hypothèse et d'incertitude.

(44) *Est-ce que vous mangerez le reste de ragout ce soir, ou est-ce que je le donne au chat ?*

(45) *Est-ce que vous allez me laisser tranquille, vous, ou bien vais-je être obligée de laisser l'appareil décroché pour avoir la paix ?*

L'expressivité stylistique des questions examinées contribue fort à la manifestation de l'état affectif du sujet parlant (c'est surtout le cas de (45)).

#### 4.2. Les questions alternatives « inclusives »

Les questions alternatives « inclusives » sont celles où « la conjonction disjonctive marque une précision ou une réunion », et la vérité d'un composant n'exclut donc pas nécessairement celle de l'autre. On peut qualifier ces questions de questions à relation de « disjonction copulative ». Les frontières entre constructions disjonctives et conjonctives sont effectivement floues, c'est pourquoi, dans certains

contextes, la conjonction *ou* est remplacable par la conjonction *et*, et inversement<sup>23</sup>. À la suite, il se produit des structures dont les composants ne s'excluent pas mutuellement, étant également admissibles.

- (46) *Voulez-vous des cerises ou des fraises ?*
- (47) *Désirez-vous boire de la bière ou bien du vin ?*
- (48) *Tu ne veux pas le savoir ou tu ne sais pas ?*
- (49) *Êtes-vous amoureuse, Marie-Ange, ou l'avez-vous déjà été ?*
- (50) *Qu'est-ce que tu fais, ou qu'est-ce que tu comptes faire ?*

Le questionné peut répondre à chacune des questions posées, et ce n'est pas la nécessité mais la possibilité qui dirige son choix. Il peut aussi facilement répondre aux deux questions : — *Tu ne veux pas le savoir ou tu ne sais pas ?* — *Je ne sais pas et je ne veux pas le savoir*.

Pour terminer, prêtons attention à quelques spécificités ayant trait à la structure. Dans les questions examinées, les composants coordonnés sont forcément homogènes ; la combinaison de questions totale et partielle est exclue. De plus, l'interrogation s'exprime, dans tous les cas, de façon identique : à l'aide de l'intonation, ou de l'inversion, ou du pronom interrogatif *que* (*qu'est-ce que*) (voir les exemples ci-dessus). Dans notre corpus, on n'arrive pas à révéler les questions avec d'autres termes interrogatifs. Et, finalement, ce type de questions alternatives se caractérise par l'emploi spécifique des prédictats. Ceux-ci sont exprimés par les formes différentes du même verbe : *ne pas vouloir savoir* — *ne pas savoir* dans (48), *vous êtes amoureuse* — *vous avez été amoureuse* dans (49). On rapporte ainsi une nuance complémentaire de précision dans la relation générale disjonctive entre composants.

## 5. En guise de conclusion

L'analyse effectuée fait voir qu'il n'y a pas de raisons objectives à la réduction du système de phrases interrogatives à deux types. Au contraire, il s'avère bien développé et hiérarchisé. La distinction de trois types principaux — question totale, question partielle, question alternative — est, sans aucun doute, justifiée par leurs traits spécifiques qui se manifestent aux niveaux syntaxique, morphologique, sémantique.

Les questions alternatives sont hétérogènes, mais peuvent être classées selon la nature du lien disjonctif entre leurs composants en questions alternatives « ex-

---

<sup>23</sup> Le fonctionnement du symbole *et/ou* (= *ou* inclusif) en fait preuve.

clusives » et questions alternatives « inclusives ». Dans la sous-classe de questions alternatives « exclusives », divers modèles sémantico-structurels sont possibles. Certains modèles tendent à la simplification des structures. Les questions alternatives « inclusives » sont moins nombreuses et moins diversifiées. Les restrictions qui leur sont propres résultent du fait que la nature de l'interrogation disjonctive est peu compatible avec le sens général de relations copulatives.

La présente étude n'est pas exhaustive, mais permet, pensons-nous, de repérer les tendances les plus marquées qui se dessinent dans le système des phrases interrogatives en général et dans le système des questions alternatives en particulier.

## Références

- Antoine Gérald, 1959 : *La coordination en français*. Vol. 1. Paris : Artrey.
- Antoine Gérald, 1962 : *La coordination en français*. Vol. 2. Paris : Artrey.
- Borillo André, 1976 : « Remarques sur l'interrogation indirecte en français ». In : *Méthodes en grammaire française*. Paris, 15—39.
- Carnicer R., 1972 : « Los signos de la interrogación ». In : *Nuevas reflexiones sobre el lenguaje*. Madrid.
- Cornulier Benoît de, 1982 : « Sur le sens des questions totales et alternatives ». *Langages*, **67**, 87—109.
- Cornulier Benoît de, 1985 : *Effets de sens*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Dąbrowska Jadwiga, 1973 : *Structure de l'interrogation directe en français et en espagnol de nos jours*. Warszawa : Polska Akademia Nauk.
- Fonvielle Stéphanie, 2000 : « Phrases interrogatives partielles ». *Travaux de Linguistique et de Philologie*, **38**, 51—82.
- Grevisse Maurice, 1993 : *Le bon usage. Grammaire française*. Paris.
- Grand Larousse de la langue française*. 1986.
- Hiz Henry, édit., 1978 : *Questions*. Dordrecht & Boston.
- Hobaek Haff M., 1985 : *Coordonnants et les éléments coordonnés*. Oslo.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 1991 : *Les questions*. Lyon.
- L'interrogation : Des marques aux actes*. In : « Travaux linguistiques de CERLICO », n° 7—8, Presses universitaires de Rennes 1994.
- Meyer Michel, édit., 1981 : « Langue française ». *Interrogation*, **52**.
- Milner Judith, 1973 : « Éléments pour une théorie de l'interrogation ». *Communications*, **20**, 19—39.
- Nevzorova Swietłana, 2012 : « Note sur l'ambiguïté de *ou* en français ». In : Beata Kędzia-Klebeko, Michał Bajer, Pierre-Frédéric Weber, Nelli Przybyska, éds. : *Ambiguïté et ses contraires*. Szczecin, 241—251.
- Nouveau Dictionnaire Pratique Quillet*. 1974.
- Petit Larousse illustré*. 1979.

- Riegel Martin, Pellat Jean-Christoph, Rioul René, 2005 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Schlyter Borje, 1957 : « Les types interrogatifs en français moderne ». *Moderna språk*, 51 (1), 99—115.
- Wagner Robert-Léon, Pinchon Jacqueline, 1991 : *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur.

Веденина Л.Г., 1991: *Французское предложение в речи*. Москва: Высшая школа.

Гарсия-Риверон Р.-М., 1980: *Система собственно-вопросительных предложений в русском языке в сопоставлении с испанским*. Дис...к.ф.н., Москва.

Невзорова С.В., 2004: *Структурно-семантическая и сравнительно-типологическая характеристика сложносочиненного вопросительного предложения (на материале французского и испанского языков)*. Тамбов.

Падучева Е.В., 1964: “Опыт логического анализа значения союза или”. *Философские науки*, 6, 145—148.

Санников В.З., 1990 : “Конъюнкция и дизъюнкция в естественном языке (на материале русских сочинительных конструкций)”. *Вопросы языкознания*, 5, 50—61.

### **Sitographie**

*Interrogation (linguistique)* : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation\\_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Interrogation_(linguistique)).

*Manuel de la grammaire française* : <http://gabrielwyler.com/page511.html>.